

IV. HISTOIRE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES.

François DÉROCHE, *Catalogue des manuscrits arabes, 2^e partie, Manuscrits musulmans.*

I, 1. *Les manuscrits du Coran. Aux origines de la calligraphie coranique.* I, 2. *Les manuscrits du Coran. Du Maghreb à l'Insulinde.* Paris, Bibliothèque Nationale, 1983 et 1985. 29 × 20,5 cm., 167 p. et 24 pl., 159 p. et 31 pl.

Non pas catalogue systématique, puisque le contenu est identique pour tous les documents, mais catalogue raisonné, le répertoire de François Deroche est donc le seul des catalogues imprimés de la B.N. qui opère un classement en fonction de critères typologiques, et non par cote.

G. Vajda avait prévu qu'« une description adéquate des manuscrits et fragments du Coran en caractères coufiques ... avait pour condition préliminaire des recherches d'ordre paléographique et codicologique ... ». C'est pourquoi 61 pages du fascicule 1 et 28 du fascicule 2 sont consacrées par F.D. à l'exposé de ses principes d'analyse et à l'examen des résultats obtenus. Ces principes sont différents dans les deux cas, car les matériaux ne se prêtaient pas à la même analyse. Le premier fascicule regroupe les copies en caractères « coufiques », et le second toutes les autres. Aux cotes de manuscrits en caractères « coufiques » recensées par G. Vajda, F.D. ajoute les n°s 399, 580, 5103 et Smith-Lesouëf 193 et 214. Ces copies ou fragments (295 notices pour 89 cotes) sont distinguées des autres par le qualificatif d'« ancien », pour éviter celui de « coufique », dont F.D. va montrer l'ambiguïté. Par manuscrits « anciens », précise-t-il, il désigne les manuscrits copiés sur parchemin (à l'exclusion de ceux en écriture maghrébine) et deux manuscrits sur papier (Arabe 6430 et SL 214) « dont l'écriture apparaît également sur des fragments du Coran sur parchemin ». Quant au fascicule 2, il compte 284 notices (pour 283 cotes), numérotées de 296 à 578. A la partie ancienne du fonds, comprise entre les cotes Arabe 384 et Arabe 589 (sauf Arabe 399), s'ajoutent 66 cotes correspondant à des acquisitions ultérieures et 11 manuscrits de la collection Smith-Lesouëf. Par opposition aux premiers, ces manuscrits sont caractérisés par leur écriture « cursive ».

Si l'analyse est différente pour les deux ensembles ainsi délimités, c'est que les systèmes de classification classiques n'étaient possibles que pour les copies rassemblées dans le fascicule 2 : c'est exceptionnellement qu'on peut dater, ou localiser les fragments « anciens », ou y discerner cahiers et réglures. Cela n'empêche pas l'auteur de présenter un bilan positif de la plupart de ses recherches sur les manuscrits « anciens » : format (ou plutôt surface écrite), nombre de feuillets par cahier, réglures, encres, réclames, techniques de remplissage de la fin des lignes, diacritiques et vocalisations, mentions marginales (*hizb* et *guz'* essentiellement), et enfin et surtout décors font l'objet de réflexions originales. Celles-ci sont particulièrement importantes pour les formats, illustrés par la planche XXIV (N.B. : notice 344, le format n'est pas 232 × 272, mais probablement 232 × 172), et les décors (planche XXIII), pour lesquels une typologie est proposée. Mais c'est essentiellement par l'analyse des graphies, classées en sept groupes (dont seul

le premier est identifié grâce à des sources textuelles : le *hiġāzi*, déjà reconnu par M. Amari d'après la description d'Ibn al-Nadīm) que la nouveauté du travail de F.D. retient l'attention. Parmi les groupes discernés, le « coufique-classique » (groupe D, le plus largement représenté) est précédé de trois groupes mixtes « *hiġāzi*-coufiques » (groupes A, B et C). Après le groupe E (« assez médiocre version de D »), le groupe final NS, par lequel « nous sortons du groupe coufique proprement dit », clôt cette classification. Ces groupes sont déterminés après examen tout d'abord d'une « allure générale » (centrée autour de la verticalité des hampes et de l'épaisseur des caractères), par le dessin d'un certain nombre de lettres retenues comme indices pertinents (le *alif*, le *'ayn* à l'intérieur du mot, le *mīm*, le *nūn*, le *hā'*, le *lām-alif* et les ligatures d'une manière générale), et enfin par le lien entre graphie et décor.

Tous ces éléments groupés ensemble ne fournissent pour le moment que des indices pour la datation des documents, mais déjà ils ont permis à F.D. de proposer un grand nombre de ce qu'il appelle des « remontages » (c'est-à-dire l'identification des *membra disjecta* de copies dont les fragments sont actuellement dispersés, conservés à la B.N. ou ailleurs).

Le deuxième fascicule, où sont classés des manuscrits du Coran en « cursive », procède par grandes aires géographiques (Occident musulman, Egypte et Syrie, Turquie, Iran et Iraq, et enfin Inde et Indonésie), puis par date. À l'analyse des décors comme élément complémentaire possible de datation et de localisation, F.D. substitute celle des reliures pour les volumes médiévaux. Par la suite, pour les plus récentes, cette analyse des reliures tend plutôt à montrer la continuité d'inspiration qu'on peut percevoir dans la composition des plaques centrales en forme de mandorle polylobée qui reviennent le plus fréquemment à une période qui s'étend du début du XVI^e siècle jusqu'au XIX^e siècle. L'ensemble est illustré par de nombreuses figures. F.D. aboutit à un classement typologique en « plaques à motif de nuages » (symétriques par rapport à l'axe vertical / à l'axe horizontal / par rapport aux deux axes, et enfin asymétriques) et « plaques dont le décor est dépourvu du motif de nuages » (mêmes subdivisions, mais le groupe « asymétrique » se subdivise en « bouquets à départ inférieur » / « à départ latéral »). L'échantillon initial constitué par l'ensemble des copies du Coran a été enrichi par la comparaison avec d'autres reliures de volumes du fonds des manuscrits orientaux.

Quant aux écritures des manuscrits du deuxième fascicule, elles présentent, pour F.D., une homogénéité bien plus grande que celles qu'on a jusqu'à présent confondues sous le nom de « coufiques » : tandis qu'il a été obligé de recourir à des subdivisions nouvelles pour désigner les différents types de « coufique », il dispose, selon lui, d'« appellations en surnombre » pour classer les graphies des Corans copiés sur près de huit siècles à l'intérieur d'un espace qui s'étend du Maroc à l'Indonésie et de l'Asie Centrale à l'Afrique Noire. Il distingue les écritures suivantes : *mağribi*, *mağribi* andalou, écriture soudanaise (dont, malheureusement, il ne donne aucune illustration), *nash*, *muhaqqaq*, écriture microscopique, écriture miniature, *nasta'liq*, *nash* de petite taille, *tawqi'* (concerne une seule copie), *tulut*, et enfin *bihāri* (qui ne concerne également qu'une copie). Comme on le voit, l'auteur a abandonné le *rayḥāni* (qu'il préfère ne pas distinguer du *muhaqqaq*) et le *riqā'* (non représenté?).

D'une manière générale, l'auteur considère que l'état des recherches est beaucoup plus avancé pour les écritures des Corans qui ne sont pas « anciens ». Ceci appelle une réserve : si cette affirmation est vraie des écritures calligraphiques, ce n'est pas le cas des écritures qui relèvent de la

paléographie : celles-ci devront, dans un avenir qu'on espère proche, faire l'objet d'une classification indépendante des appellations de la calligraphie. Il suffit pour s'en convaincre de comparer le *nash* « calligraphique » du manuscrit Arabe 537 (notice 351, pl. XIX A) et le *nash* de, par exemple, la copie Arabe 384 (notice 344, pl. XVII). L'ambiguïté impliquée par le terme « *nash* » en paléographie est au moins aussi grande que pour le « coufique ».

Mais la prépondérance de la calligraphie, qui s'exerce parfois dans ce catalogue au détriment de la paléographie, résulte de la définition même de l'entreprise, et d'une séparation un peu artificielle (comme on l'a constaté pour les reliures), entre les copies du Coran et les autres manuscrits arabes.

C'est de toutes façons délibérément que François Deroche a privilégié la calligraphie pour analyser des documents qui, dans l'ensemble, s'y prêtaient particulièrement bien. Outil de travail précieux, son catalogue, systématique et rigoureux, se distingue par une concision exemplaire. C'est non seulement un guide méthodologique pour la description des décors et des reliures islamiques, mais aussi désormais l'ouvrage de référence en matière de calligraphie coranique.

Geneviève HUMBERT
(C.N.R.S., Paris)

Josée BALAGNA, *L'imprimerie arabe en Occident (XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles)*, préface de Marie-Renée Morin. Paris Maisonneuve et Larose, 1984. Collection *Islam et Occident*. 153 p.

Dans la collection *Islam et Occident* que dirige Philippe Senac aux éditions Maisonneuve et Larose, Josée Balagna, responsable du service des imprimés arabes à la Bibliothèque Nationale de Paris, retrace en quelque 130 pages l'histoire de l'imprimerie arabe en Occident. Depuis le premier imprimé arabe — un livre d'heures destiné à l'Eglise grecque orthodoxe melkite édité en 1514 à Fano en Italie — jusqu'aux dernières éditions du XVIII^e siècle, ce sont un peu plus de deux cents livres, entièrement ou partiellement en arabe, qui ont été publiés dans les divers pays d'Europe. Avec patience et passion, l'auteur a étudié, parfois exhumé, ces belles et vieilles éditions qu'elle présente ici selon l'ordre chronologique de parution. Si l'impression de chacun de ces ouvrages est un phénomène isolé soulevant des questions matérielles, intellectuelles, voire religieuses et politiques, l'histoire de ces imprimés est aussi solidement liée à la société du temps et apporte un éclairage complémentaire sur les relations de l'Europe avec le Proche-Orient et avec la culture arabo-islamique.

Plus d'un siècle après l'impression de la Bible de Gutenberg, les éditions en arabe se comptent sur les doigts d'une seule main; la curiosité d'esprit et le bouillonnement intellectuel de la Renaissance, s'ils ont conduit à l'impression de nombreuses traductions latines d'ouvrages arabes, n'ont pas entraîné un développement de l'édition en arabe. Plus décisif semble avoir été l'intérêt porté par la Papauté aux chrétiens d'Orient. Aux lendemains du Concile de Trente, le catéchisme édité par la Compagnie de Jésus en 1566 s'inscrit dans la politique d'affermissement